



COMMUNE DE LAVIGNY

Election de suppléants au Conseil communal

Législature 2021-2026 du 25 avril 2021

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral constatant :

- Qu'à l'échéance donnée pour le dépôt des listes, soit le mardi 6 avril 2021 à 12h00, que les noms des candidats ont été déposés dans les délais légaux.
- Que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP).

PROCLAME

- Monsieur **Benoît Foucault**,
- Monsieur **Christophe Pilet**,
- Monsieur **Claude Pidoux**,
- Monsieur **Daniel Salanon**,
- Madame **Emilie Ganz**,
- Madame **Débora Mischler**,
- Madame **Pauline Rossier**,
- Monsieur **Arnaud Colas**.

**Elus tacitement suppléants au Conseil communal de Lavigny
pour la législature 2021-2026.**

En application de l'arrêté de convocation du 07.10.2020 de la Préfecture du District de Morges, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 25 avril 2021.

AU NOM DU BUREAU ELECTORAL

Le Président
Jörg Frischholz



Lavigny, le 6 avril 2021

La Secrétaire
Loredana Simone